



MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, le 1^{er} septembre 2026 à 18h30.

Présents

Le Maire :	Tom Arnold
Les conseillères :	Manon Jutras Natalia Czarnecka
Les conseillers :	Carl Woodbury Denis Fillion Daniel Gauthier
Le Directeur général :	François Rioux

Absent : Patrice Deslongchamps

1. Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h32 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le Directeur général, Monsieur François Rioux, est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2026-09-292 2. Lecture de l'avis de convocation

En vertu de l'article 153 du *Code Municipal du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

2026-09-293 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et **résolu** que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-294 4. Attribution d'un contrat de gré à gré par demande de prix- Service de laboratoire et contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du Chemin Kilmar (16-17)- Solmatech- 49 349.30\$

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de chaussée sont nécessaires sur le chemin Kilmar (section 16-17);

CONSIDÉRANT que ces travaux sont en partie financés par le Programme d'aide à la Voirie Locale, volet Redressement et Sécurisation, subvention VCH32272 ;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent un service de laboratoire et contrôle des matériaux ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) fournisseurs conformément au règlement de gestion contractuelle en vigueur, soit :

Fournisseur	Prix avant taxes
Solmatech	49 349.30\$
Groupe ABS	55 731.00\$
Enviroc	51 380.00\$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées et qu'un fournisseur a été retenu conformément aux critères établis;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Manon Jutras et **résolu** :

- **Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- **D'attribuer** un contrat à Solmatech pour le Service de laboratoire et contrôle des matériaux, pour un montant de 49 349.30\$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission déposée;
- **D'autoriser** le Directeur général à signer tout document requis donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire **23.040.91.710**

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-295

5. Attribution d'un contrat par appel d'offres public - Travaux de réfection d'une portion du chemin Harrington (Dobbie) - Projet GR-CH-130.02 - David Riddell Excavation - 1 818 825.39 \$

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de chaussée sont nécessaires sur le chemin Harrington (Dobbie) au tronçon GR-CH-130.02, totalisant 950 mètres ;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont en partie financés par le Programme d'aide à la Voirie Locale, volet Redressement et Sécurisation, subvention HDJ96792 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres public publié le 4 août 2026 sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), conformément aux articles 966 et suivants du Code municipal du Québec ainsi qu'au règlement municipal en vigueur sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) fournisseurs ont déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres public, soit:

Fournisseur	Sous-total	Contingence 10%	Total avant taxes
David Riddell Excavation	1 653 477 .63 \$	165 347.76 \$	1 818 825.39 \$

Cotton Miller Excavation	1 822 412.72 \$	182 241.27 \$	2 004 653.99 \$
LEGD Inc	1 665 906.95 \$	166 590.70 \$	1 832 497.65 \$
9563-8367 Qc inc	1 654 436.02 \$	165 443.60 \$	1 819 879.62 \$
Les entreprises Miabec	1 800 978.75 \$	180 097.88 \$	1 981 076.63 \$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées par l'administration municipale conformément aux exigences et critères établis dans les documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par David Riddell Excavation représente le prix du plus bas soumissionnaire conforme répondant aux besoins opérationnels de la Municipalité;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Fillion et **résolu** :

- **Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- **D'attribuer** un contrat pour des travaux de réfection du chemin Harrington au tronçon GR-CH-130.02 à David Riddell Excavation pour un montant de 1,818,825.39\$, incluant une contingence de 10%, plus les taxes applicables.
- **D'autoriser** le Directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tout document donnant effet à la présente résolution.
- **D'autoriser** le Directeur des finances et Dga à transférer de l'excédent non affecté le montant de 135 000.00\$.

Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire **23.041.46.710**.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-296

6.

Attribution d'un contrat de gré à gré par demande de prix - Service de laboratoire et contrôle des matériaux chemin Harrington secteur Dobbie - Enviroc -12,750.00\$

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de chaussée sont nécessaires sur le chemin Harrington Secteur Dobbie;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont en partie financés par le Programme d'aide à la Voirie Locale, volet Redressement et Sécurisation, subvention PAVL HDJ96792;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent un service de laboratoire et contrôle des matériaux ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) fournisseurs conformément au règlement de gestion contractuelle en vigueur, soit:

Fournisseur	Prix avant taxes
Enviroc	12,750.00\$
Groupe ABS	12,860.00\$

Solmatech	13,462.10\$
-----------	-------------

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées et qu'un fournisseur a été retenu conformément aux critères établis;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Carl Woodbury et **résolu** :

- **Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- **D'attribuer** un contrat à Enviroc pour le Service de laboratoire et contrôle des matériaux, pour un montant de 12,750.00\$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission déposée;
- **D'autoriser** le Directeur général à signer tout document requis donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire **23.041.46.710**

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-297

Abrogée par la
résolution
2026-09-308

7. **Attribution d'un contrat par appel d'offres public - Travaux de traitement de surface d'une portion du chemin Rivière-Rouge - Projet GR-CH-021.01 - Groupe Colas Québec Inc - 1 050 124.16\$**

CONSIDÉRANT que des travaux de traitement de surface sont nécessaires sur le chemin Rivière-Rouge au tronçon GR-CH-021.01;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont en partie financés par le Programme d'aide à la Voirie Locale, volet Redressement et Sécurisation, subvention VCH32272 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres public publié le 6 août 2026 dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), conformément aux articles 966 et suivants du Code municipal du Québec ainsi qu'au règlement municipal en vigueur sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT que trois (3) fournisseurs ont déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres public, soit:

Fournisseur	Total avant taxes
Uniroc construction	1 120 507.03 \$
Groupe Colas Québec Inc	1 050 124.16 \$
9563-8367 Qc Inc	1 143 654.61 \$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées par l'administration municipale conformément aux exigences et critères établis dans les documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par Groupe Colas Québec Inc représente le prix du plus bas soumissionnaire conforme répondant aux besoins opérationnels de la Municipalité;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Denis Fillion et **résolu** :

- **Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

- **D'attribuer** un contrat pour des travaux de traitement de surface sur une portion du chemin Rivière-Rouge (GR-CH-021.01) - Groupe Colas Québec Inc - 1,050,124.16 \$ \$, plus les taxes applicables.
- **D'autoriser** le Directeur général, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tout document donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire **23.040.91.710**

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-298 8. **Attribution d'un contrat de gré à gré par demande de prix- Service de laboratoire et contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du chemin de la Rivière-Rouge (section 21-01)- Solmatech - 27,366.80\$**

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de chaussée sont nécessaires sur le chemin de la Rivière-Rouge section 21-01;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont en partie financés par le Programme d'aide à la Voirie Locale, volet Redressement et Sécurisation, subvention VCH32272 ;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent un service de laboratoire et contrôle des matériaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) fournisseurs conformément au règlement de gestion contractuelle en vigueur, soit:

Fournisseur	Prix avant taxes
Enviroc	28 110.00\$
ABS	29 015.00\$
Solmatech	27 366.80\$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées et qu'un fournisseur a été retenu conformément aux critères établis;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Manon Jutras et **résolu** :

- **Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- **D'attribuer** un contrat à Solmatech pour le Service de laboratoire et contrôle des matériaux, pour un montant de 27,366.80\$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission déposée;
- **D'autoriser** le Directeur général à signer tout document requis donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire **23.040.91.710**.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-09-299 9. **Acceptation finale - Travaux de pavage chemins Harrington et Rivière-Rouge - 9475-6905 Qc Inc. - Libération de la retenue de 5% - 51,256.45\$ - 117,105.39\$ incluant les taxes**

CONSIDÉRANT qu'au règlement 2024-207 (RA), il est indiqué que toute dépense de plus de 10 000,00 \$ doit faire l'objet d'une autorisation du conseil;

CONSIDÉRANT que les travaux de pavage sur les chemins Harrington et Rivière-Rouge sont terminés et que la retenue finale contractuelle de 5 % peut maintenant être versée ;

CONSIDÉRANT le certificat de conformité des travaux reçu de la firme EMS-BSA Groupe Conseil ; ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'autoriser le paiement à 9475-6905 Québec Inc. d'un montant de 51,256.45\$, taxes incluses, pour les travaux exécutés sur le chemin Harrington ce qui correspond à la libération de retenue, et un montant de 117,105.39\$, taxes incluses, pour les travaux sur le chemin Rivière-Rouge qui correspond également à la libération de la retenue, pour un montant total de 168,361.84\$, taxes incluses.

Les fonds nécessaires seront prélevés aux postes budgétaires **55.13.600.000**

Adopté à l'unanimité des conseillers

10. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

2026-09-300

11. Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et **résolu** que la présente séance soit levée à 18h46 .

Adopté à l'unanimité des conseillers

Je soussigné, Tom Arnold, Maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par la Loi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Tom Arnold
Maire

François Rioux
Directeur général et Greffier-trésorier